



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1211

23 octobre 2015

- **L'OCID exprime ses inquiétudes face à l'insécurité, à quelques jours des élections du 25 octobre**
- **L'espace de résistance patriotique appelle au boycott des élections du 25 octobre**
- **Violences : Environ une quinzaine de morts à Cité Soleil - Silence de la Police nationale**
- **Délimitation territoriale : Des agents de la PNH seraient impliqués dans des violences contre les habitants de l'Arcahaie, dénonce le RNDDH**

>> L'OCID exprime ses inquiétudes face à l'insécurité, à quelques jours des élections du 25 octobre

L'Observatoire citoyen pour l'institutionnalisation de la démocratie (OCID) s'inquiète de la fragilité du climat de sécurité dans le pays, à quelques jours des élections du 25 octobre pour le premier tour de la présidentielle, le 2e tour des législatives ainsi que les élections municipales. L'institution attire aussi l'attention sur « le manque de signaux, indiquant que les forces de l'ordre ont le contrôle de la situation, à jours de la tenue des élections, et la probabilité de nouveaux bourrages d'urnes, compte tenu de l'absence de sanctions pour les fraudes du genre » commises lors des élections législatives controversées du 9 août. Seulement 14.3% des cas recensés ont fait l'objet de poursuites auprès des autorités judiciaires, contre les agresseurs. 40% des responsables de Bureaux électoraux départementaux (BED) et 34% des membres de Bureaux électoraux communaux (BEC) interrogés évoquent les problèmes de sécurité comme le premier défi auquel ils devront faire face. Le défaut de paiement des salaires du personnel électoral et l'indisponibilité de fonds ont été aussi soulignés comme des défis par 20% des responsables de BED et 18% des membres de BEC sondés, mentionne l'OCID. 68.49% des responsables de BEC interrogés affirment que les listes électorales ne sont pas encore affichées dans les centres de vote de leurs

communes, alors que, sur les 226 centres de vote visités, l'OCID n'a constaté la présence des listes électorales que dans 28 centres, soit 12%. Jusqu'au 18 octobre, 50% des BED et 89% des BEC visités n'avaient pas encore reçu les matériels en question, souligne l'institution. La situation est « un peu plus préoccupante » en ce qui concerne la disponibilité des matériels nécessaires au vote. Suite à ces constats et préoccupations, l'OCID tient à rappeler au Conseil électoral provisoire (CEP) la nécessité d'un vrai dialogue, avec les acteurs politiques et la société civile, pour dégager un consensus sur les points litigieux. Il convie tous les acteurs de ce processus électoral à tout mettre en œuvre pour éviter au pays de s'embourber dans l'instabilité politique et sociale. Il appelle le CEP à s'assurer que les membres de bureaux de vote respectent strictement les procédures du vote, pour faciliter les investigations, en cas de bourrage d'urnes, et l'identification des coupables pour sanction. L'observatoire encourage l'institution à faire signer le bulletin de vote en présence des électeurs, compléter dûment la liste d'émargement, marquer le pouce des électeurs à l'encre, tenir une liste d'exception et envoyer au centre de tabulation le procès-verbal accompagné de la liste d'émargement et de la liste d'exception.

>> L'espace de résistance patriotique appelle au boycott des élections du 25 octobre

L'espace de résistance patriotique appelle au boycott des ces élections, dans une lettre ouverte en date du 20 octobre. Les candidats à la présidence sont invités à retrouver le camp du peuple, de la démocratie et de la raison, et à s'engager dans le combat pour créer les conditions indispensables à la

tenue de bonnes élections dans le pays. Le bilan pour le pays se résume à la misère pour la population et à la dépendance accélérée par rapport à l'étranger, affirme l'Espace de résistance patriotique, qui continue de souhaiter le renvoi du Conseil électoral provisoire, l'annulation des

élections du 9 août et le report de celles du 25 octobre. Le CEP est devenu un instrument au service de la cause des dirigeants actuels, fustige l'espace de résistance patriotique. « Dans ce registre, le 25 octobre n'accouchera pas d'un élu, mais bien d'un désigné, tout ceci contre l'intérêt national et la démocratie », avertit-il. Un parti proche du pouvoir disposerait de plus de 600 000 cartes d'identification nationale, collectées à travers le pays sous couvert d'œuvres sociales, cartes qui devraient être utilisées dans différents bureaux de vote à travers le pays avec la complicité de l'appareil électoral, dénonce le regroupement de partis politiques. La déclaration de

Pierre Louis Opont (président du CEP), exigeant que des hommes lourdement armés, soient placés devant les centres de vote, doit être interprétée comme des signes avant-coureurs de la répétition de la journée sanglante du 29 novembre 1987. Des massacres avaient été effectués par des militaires, lors de ces élections, à la Rue Vaillant, à Port-au-Prince. Dans un contexte marqué d'incertitudes et d'inquiétudes, plusieurs candidats à la présidence ont déjà, entre autres, fait profil bas en abandonnant la course électorale. Simon Dieusseul Desras a endossé la candidature de Jude Célestin et Mathias Pierre a rejoint Jean Charles Moïse.

>> **Violences : Environ une quinzaine de morts à Cité Soleil - Silence de la Police nationale**

Environ une quinzaine de personnes ont trouvé la mort, dans la soirée du 16 octobre, dans des circonstances troublantes à la grande agglomération de Cité Soleil. Selon une version, une intervention musclée, effectuée par des éléments de la Brigade d'opération et d'intervention départementale (BOID), une unité spécialisée de la Police nationale d'Haïti, serait à l'origine de cette tuerie. La PNH aurait procédé à l'arrestation de plusieurs personnes suspectes, lors de cette intervention. Contactés par AlterPresse, des responsables au sein de la PNH se gardent, pour le moment, de donner leur version sur ce qui s'est passé. Une autre version, relayée par les médias, évoque de possibles affrontements entre gangs armés. Ces nouvelles violences s'expliquent par le fait que des candidats aux prochaines élections veulent avoir le contrôle de ce

bidonville, qui représente une zone électorale importante, estime le coordonnateur national de l'observation à la Commission épiscopale justice et paix (JILAP), Rovelson Apollon, joint à ce sujet par AlterPresse. Pour ce faire, les candidats influenceraient les groupes de gangs pour y parvenir. Même les policiers ne seraient pas épargnés par les violences en cours à Cité Soleil et dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, relève JILAP. Dans l'après-midi du 14 septembre, deux agents de la PNH ont été abattus à Drouillard. Inquiets par la nouvelle vague de violences, de nombreux habitants chercheraient à abandonner leurs résidences. Par ailleurs, un agent de la PNH, dont l'identité n'est pas encore révélée, a succombé à ses blessures à l'hôpital, suite à une agression par balles à Delmas, le samedi 17 octobre.

>> **Délimitation territoriale : Des agents de la PNH seraient impliqués dans des violences contre les habitants de l'Arcahaie, dénonce le RNDDH**

La tension reste encore vive aujourd'hui sur la route nationale No. 1, qui traverse la municipalité de l'Arcahaie, délaissée depuis plusieurs semaines par les chauffeurs de transports publics qui ne veulent risquer ni leur vie, ni celle des passagers, ni les véhicules utilisés pour leur gagne-pain quotidien. Plusieurs chauffeurs sont contraints d'emprunter la route nationale No. 3, passant par Mirebalais pour aller et venir de l'Ouest, de l'Artibonite et des départements du Nord d'Haïti. Des « traitements cruels, inhumains et dégradants » ainsi que des « actes de vandalisme et de sabotage » seraient perpétrés par des agents de la Police nationale d'Haïti contre des habitants de l'Arcahaie, rapporte le Réseau national de défense des droits humains (RNDDH). En rapport à ces actes de violences, ce

réseau dit prendre très au sérieux les déclarations constantes de la population, corroborées en partie par les autorités judiciaires. La PNH devrait intervenir et rencontrer les victimes, pour fixer les responsabilités des agents de la force publique dans l'aggravation de la situation. Ces actes violents font suite à un mouvement de mobilisation, organisée par des habitants pour protester contre un projet de délimitation territoriale du gouvernement, qui viserait à créer une nouvelle municipalité dénommée « Arcadins », sans aucune concertation avec les représentants de la population concernée. Une marche pacifique, organisée le 13 octobre, a été violemment dispersée à coups de gaz lacrymogènes par des agents de la PNH. (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article19024>)

A lire également :

- Maryse Narcisse et Jude Célestin favoris dans des sondages (www.alterpresse.org/spip.php?article19019);
- Des dispositions plus propices à l'organisation des élections du 25 octobre, selon l'Ambassade américaine (www.alterpresse.org/spip.php?article19052);
- Médias : Des personnalités d'horizons divers saluent les 14 ans du Groupe Médialternatif (www.alterpresse.org/spip.php?article19050)
- Choléra : 5 ans après, l'Onu manque à ses devoirs, relève Amnesty international (www.alterpresse.org/spip.php?article19011)